

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BARRAUX

République Française
Département de l'Isère

Séance du mardi 5 mars 2024

Conseillers en exercice : 19

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Christophe ENGRAND, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : ENGRAND Christophe, FRANÇOISE LOHAT, CECON Marc, BLONDEEL Emmanuel, FRESCHI Bérengère, COURAULT Céline, Sébastien SIMIAND, VILLA Jean, SORRET Bruno, VALVERDE Audrey, Christelle FAIVRE-CHALON (Arrivée à 18h05), REMY Noël (Arrivée à 18h06), HUET Nathalie (Arrivée à 18h07), CECON Jacky (Arrivée à 18h15)

Excusés : ROJON Elodie (procuration à Nathalie Huet), Stéphanie BERTHOMÉ (procuration à Emmanuel Blondeel) Frédéric MOLLOT (procuration à Françoise Lohat), VERDOJA Jordan (procuration à Marc Cecon)

Absent : Caroline ARCHAMBAULT

Nombre de procuration : 4

Nombre de votes : 18

Date de convocation : 29 février 2024

Audrey Valverde a été désignée secrétaire de séance.

10-2024. Vente parcelle D 1733 de 1119 m² (lot 4 OAP cave coopérative)

Rapporteur : M. Christophe Engrand

Les Domaines ont estimé la valeur du tènement à 160 000€, avec une marge d'appréciation de 10%. M. le Maire rappelle que l'OAP 4 impose la construction sur cette parcelle de 3 maisons d'habitation jumelées.

M. le Maire propose de lancer l'opération de mise en vente sous pli cacheté. Le tènement sera vendu en l'état au plus offrant avec une mise à prix de 170 000 € (cent soixante-dix mille euros). Une délibération du conseil municipal actera la vente au plus offrant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de vendre la parcelle de terrain à bâtir D1733, sise route de Barraux à la Gâche, avec une mise à prix de 170 000€, et autorise le Maire à effectuer toutes les formalités pour mener à bien cette vente.

Extrait certifié conforme
Barraux, le 07 mars 2024
Le Maire,
M. Christophe ENGRAND

Publié le 07/03/2024

